Publicisation des cahiers de doléances

Cahiers de do

le CESE partici

ouverture au gr

PARTICIPATION CITOYENNE PUBLIÉE LE 20/03/2025

Participation du CESE à l'ouverture au grand public des cahiers de doléances

Ce mardi, l'Assemblée nationale a adopté une résolution demandant la réouverture et la publicisation des cahiers de doléances, issus du mouvement des « gilets jaunes » et du grand débat national. Six ans après, cette résolution, votée à l'unanimité, appelle l'Etat à finaliser et financer la numérisation de chaque document mais aussi leur anonymisation.

Alors que l'accès aux cahiers de doléance est encore trop restreint, le gouvernement a annoncé s'engager à chercher de nouvelles solutions techniques pour anonymiser les cahiers et permettre ainsi leur accès en ligne.

A cette fin, un comité de pilotage sera mis en place par le gouvernement réunissant des élus locaux, des parlementaires et le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Le CESE, carrefour de la société civile et de la participation citoyenne, se réjouit de prendre sa part dans l'élaboration et la diffusion de cet outil de transparence démocratique, précieux dans ce contexte où seulement 26% des Français disent avoir confiance dans la politique (Vague 16 du baromètre de la confiance politique du CEVIPOF).

© - copyright CESE - Novembre 2026